

Commune de Fleury-Mérogis



Commune de Fleury-Mérogis

Etude du site appartenant au Ministère de la Justice - Repérage faune, Flore et Habitats naturels

Note finale

*Novembre 2022
Réf Alisea : 3003*



L'équipe d'Alisea est membre du réseau Cap environnement (www.cap-environnement.org)

Alisea, 152 av de Paris – F78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 53 15 84

Email : contact@alisea-environnement.fr

Siret 51812491023578020322-D-DEP-209412B

Date de transmission : 22/03/2024

Date de réception préfecture : 22/03/2024

www.cap-environnement.org

Étude réalisée pour :



Commune de Fleury-Mérogis
Étude suivie par : Mme Vasseur

Étude réalisée par :



Alisea
152 Avenue de Paris - F78000 VERSAILLES
Téléphone : 01 39 53 15 84
Courriel : contact@alisea-environnement.fr
www.alisea-environnement.fr

Auteurs : Sébastien DAVOUST – Ingénieur écologue, faunisticien, Delphine CHABROL – Ingénieure écologue, botaniste et Sigiste, Violaine CHAMPION – Ingénieure écologue, faunisticienne et Sigiste.

Contrôle qualité interne/relecture : Sébastien DAVOUST – Ingénieur écologue

Entreprise certifiée ISO 14001, Alisea est membre du réseau Cap Environnement (www.cap-environnement.org)

Seule la version PDF créée par Alisea fait foi.

Référence pour citation : ALISEA, Commune de Fleury-Mérogis – Etude du site appartenant au Ministère de la Justice - Repérage faune, Flore et Habitats naturels, Novembre 2022, disponible auprès de la mairie.

Le rapport, remis par Alisea, est rédigé à l'usage exclusif du client et de manière à répondre à ses objectifs indiqués dans le devis émis par Alisea et validé par le client. Il est établi au vu des informations fournies à Alisea et des connaissances techniques, réglementaires et scientifiques connues avant la remise du rapport.

La responsabilité d'Alisea ne pourra être engagée si le client lui a transmis des informations erronées ou incomplètes.

Alisea n'est notamment pas responsable des décisions de quelque nature que ce soit prises par le client à la suite de la prestation fournie par Alisea, ni des conséquences directes ou indirectes que ces décisions ou interprétations erronées pourraient causer. Toute utilisation partielle ou inappropriée ou toute interprétation dépassant les conclusions des rapports émis ne saurait engager la responsabilité d'Alisea.

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION – PREAMBULE.....	5
1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L’ETUDE	5
1.2 PERIMETRE D’ETUDE.....	6
2 METHODOLOGIE.....	7
2.1 ASPECTS GENERAUX	7
2.2 BIO-EVALUATION ET ENJEUX.....	7
2.3 METHODES HABITATS ET FLORE	11
2.3.1 Recensements.....	11
2.3.2 Évaluation des enjeux habitats et flore	11
2.4 METHODES FAUNE DIURNE.....	12
2.4.1 Recensements.....	12
2.4.2 Évaluation des enjeux.....	12
3 RESULTATS DU REPERAGE FAUNE-FLORE-HABITATS NATURELS	13
3.1 HABITATS ET FLORE	13
3.1.1 Résultats.....	13
3.1.2 Enjeux habitats et flore.....	18
3.2 FAUNE DIURNE	20
3.2.1 Résultats.....	20
3.2.2 Enjeux faune	21
3.3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ET DES CONTRAINTES REGLEMENTAIRES RELATIF A LA BIODIVERSITE	21
4 ANNEXES	22
4.1 LISTE DES ACRONYMES	22
4.2 LISTE DE LA FLORE	23
4.3 LISTE DE LA FAUNE DIURNE.....	25
5 GLOSSAIRE	26
6 BIBLIOGRAPHIE	28

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 – LOCALISATION DE LA ZONE D’ETUDE (ALISEA 2022).....	5
FIGURE 2 – PERIMETRE D’ETUDE RAPPROCHE (ALISEA 2022)	6
FIGURE 3 - REPARTITION DES HABITATS RECENSES AU SEIN DU PERIMETRE D'ETUDE RAPPROCHE	13
FIGURE 4 - HABITATS RECENSES SUR LE SITE (ALISEA 2022)	17
FIGURE 5 - ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES RECENSEES SUR LE SITE (ALISEA 2022).....	19

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 – DATES DES PASSAGES DE TERRAIN, ET CONDITIONS METEOROLOGIQUES ASSOCIEES.	7
TABLEAU 2 -SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES PAR TAXON SELON LA BIO-EVALUATION EMPLOYEE	10
TABLEAU 3 - SUPERFICIE DES HABITATS RECENSES.....	13
TABLEAU 4 - ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES RECENSEES SUR LE SITE.....	18
TABLEAU 5 – LISTE D’ESPECES SELON LE SITE DE NIDIFICATION.....	20

LISTE DES PHOTOS

PHOTO 1 - PELOUSE URBAINE (©ALISEA/D.CHABROL)	14
PHOTO 2 - PELOUSE URBAINE (©ALISEA/D.CHABROL)	14
PHOTO 3 - HAIE RICHE EN ESPECES (©ALISEA/D.CHABROL).....	15
PHOTO 4 - ALIGNEMENTS D'ARBRES (©ALISEA/D/CHABROL)	15
PHOTO 5 - ALIGNEMENTS D'ARBRES (©ALISEA/D.CHABROL).....	15
PHOTO 6 - OURLET NITROPHILE (©ALISEA/D.CHABROL).....	16
PHOTO 7 - DEPOT DE DECHETS VERTS (©ALISEA/D.CHABROL)	16
PHOTO 8 - TRACES DE PRESENCE DU SANGLIER (©ALISEA/D.CHABROL)	21
PHOTO 9 - TRACES DE PRESENCE DU SANGLIER (©ALISEA/D.CHABROL)	21

1 INTRODUCTION – PREAMBULE

1.1 Contexte et objectifs de l'étude

Une parcelle de 2 hectares, appartenant au Ministère de la Justice, a été identifiée comme zone de prospection.

Un repérage écologique a été effectué sur cette parcelle afin d'en évaluer les premiers enjeux en terme de préservation de la biodiversité.



Figure 1 – Localisation de la zone d'étude (Alisea 2022)

1.2 Périmètre d'étude

Le périmètre d'étude rapproché intègre le secteur envisagé pour l'emplacement des nouveaux jardins familiaux, mais aussi les abords immédiats et les accès.



Figure 2 – Périmètre d'étude rapproché (Alisea 2022)

2 METHODOLOGIE

2.1 Aspects généraux

Les relevés confiés à Alisea concernent les groupes suivants : Habitats et flore, Faune diurne.

Les données proviennent d'un repérage réalisé par Alisea en décembre 2021 dans les conditions présentées dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Dates des passages de terrain, et conditions météorologiques associées.

« GROUPES TAXONOMIQUES »	DATES DE PASSAGES	CONDITIONS METEO	OBSERVATEURS
Habitats et flore	03/12/2021 [☼]	Nuageux, 2°C	Delphine CHABROL
Faune diurne	03/12/2021 [☼]	Nuageux, 2°C	Violaine CHAMPION

☼ : passage diurne, ☾ : passage nocturne

2.2 Bio-évaluation et enjeux

L'évaluation globale de la qualité écologique est réalisée en croisant le statut des espèces et des espaces avec leur degré de sensibilité et de vulnérabilité vis-à-vis du projet (bio-évaluation patrimoniale).

Cette bio-évaluation se base notamment sur :

- La valeur patrimoniale (statut réglementaire aux différentes échelles géographiques) ;
- Les tendances évolutives des espèces (listes rouges et listes de rareté nationales, régionales) ;
- La prise en compte de la présence de zones bien conservées et/ou bien connectées (qualité et densité des connexions biologiques, mosaïque de milieux...) qui présentent une grande diversité biologique mais pas forcément d'espèces rares (ex : les ZNIEFF de type II, les massifs forestiers...) ;
- La responsabilité que le niveau local porte sur l'ensemble des populations sur un référentiel plus large ;
- La sensibilité des espèces et des milieux par rapport au projet.

La bio-évaluation s'appuie sur les inventaires ainsi que sur les connaissances de l'abondance, la distribution et la répartition des espèces et milieux rencontrés. Elle doit être réalisée à différents niveaux d'échelle.

La fin de cette étape doit permettre de définir les enjeux écologiques afin de guider le maître d'ouvrage dans sa réflexion sur l'aménagement et la gestion de ses espaces.

L'évaluation écologique s'appuie sur des références réglementaires (arrêtés, directives) et non réglementaires (listes rouges, listes de raretés...) à différents niveaux (européen, national, régional).

L'évaluation a donc été réalisée sur la base des documents de référence suivants :

Niveau Européen

Accusé de réception en préfecture
091-219102357-20240322-DEL10-2024-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

- Directive communautaire CEE/92/43 (directive « habitats »), annexes I, II et IV,
- Directive communautaire CEE/09/147 (directive « Oiseaux »), annexe I.

Niveau national

- Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées,
- Arrêté du 08/01/2021 fixant la liste des espèces d'Amphibiens et Reptiles protégés,
- Arrêté du 23/04/2007 fixant la liste des Insectes protégés,
- Arrêté du 23/04/2007 fixant la liste des Mammifères terrestres protégés, modifié par Arrêté du 1er mars 2019 - art. 2
- Arrêté du 29/10/2009 fixant la liste des Oiseaux protégés,
- Listes rouge UICN des espèces menacées de disparition en France (chapitres Mammifères, Amphibiens, Oiseaux, papillons de jour),
- Le Livre rouge de flore menacée de France (MNHN, 1995).

Niveau régional

- Arrêté du 11/04/1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en IDF (complétant la liste nationale),
- CBNBP, 2020, Catalogue de la Flore Vasculaire d'Ile-de-France,
- FERNEZ T., LAFON P., HENDOUX F. (coord.) – 2015 - Guide des végétations remarquables de la région Ile-de-France. CBNBP/DRIE, Paris – 2 Volumes : Méthodologie, 68 p. Manuel pratique, 224 p.
- Liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France, 2019
- Arrêté du 22/07/1993 relatif à la liste des Insectes protégés en IDF, (complétant la liste nationale),
- Dewulf L. & Houard X. (coord.), 2016. Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Association des Lépidoptéristes de France. Paris. 88 p.
- HOUARD X. & MERLET F. (coord.), 2014. Liste rouge régionale des libellules d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société française d'Odonatologie. Paris. 80 p.
- Houard X. & Johan H. (coord.), 2021. Liste rouge régionale des Orthoptéroïdes d'Île-de-France. Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France – Office pour les insectes et leur environnement. Paris. 84 p.
- DEWULF L., ZUCCA M., ARB IDF, 2018, Réactualisation de la Liste rouge régionale des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France.
- LE MARECHAL, LESSAFFRE & LALOI, « Les oiseaux d'Île-de-France, Nidification, migration, hivernage », Delachaux et Niestlé, 2013. Ouvrage précisant l'indice de rareté des oiseaux en Ile-de-France,
- LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017. Liste rouge régionale des chauves-souris d'Île-de-France. Pantin: Natureparif. 152 p
- JOHAN H., RIVALLIN P. TAQARORT M., (2022) – Évaluation des Amphibiens et Reptiles d'Île-de-France pour l'élaboration d'une Liste Rouge Régionale - Dossier de synthèse pour l'obtention du

Accusé de réception en préfecture
091-219102357-20240322-DEL10-2024-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

- label de l'UICN France et la validation du CSRPN. Période d'évaluation 2000–2020. Agence Régionale pour la Biodiversité en Île-de-France – Société Herpétologique de France. 23 p.
- NATURESSONNE, Atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne, période 2004-2013, 2016
 - Plan national d'actions en faveur des Chiroptères, 2016 – 2025, 83 p.
 - Plan régional d'actions pour la sauvegarde des Chauves-souris, 2012 – 2016, 153 p.
 - Plan national d'actions en faveur des Papillons de jour, 2018 – 2028, 64 p.
 - Plan national d'actions en faveur des Libellules, 2020- - 2030, 68 p.
 - Déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des Odonates Île-de-France 2013-2017, 86 p.

Les espèces exotiques envahissantes sont évaluées à partir de la grille du CBNBP :

- **Avérées émergentes** : appartenance à la catégorie des plantes exotiques envahissantes avérées émergentes : regroupe des taxons dont l'invasion biologique commence. Un effort de lutte important et rapide doit être engagé sur ces espèces (d'où l'emploi du terme « prioritaire ») pour éviter leur propagation (en particulier si l'espèce est localisée) voire tenter leur éradication sur le territoire (en particulier si l'espèce est dispersée).

- **Avérées Implantées** : appartenance à la catégorie des plantes exotiques envahissantes avérées implantées : en raison de leur forte fréquence l'éradication de ces espèces est inenvisageable. Il faut apprendre à « vivre avec » et exercer une lutte ponctuelle, ciblée principalement sur les espaces protégés. Ces actions viseront avant tout à limiter leur impact. Nous sommes ici davantage dans une démarche de régulation qui vise à réduire de manière continue les nuisances à un niveau acceptable.

- **Potentielles implantées** : appartenance à la catégorie des plantes exotiques implantées mais actuellement non envahissantes. Elle regroupe des espèces largement répandues sur le territoire, non reconnues comme invasives par la méthode EPPO mais susceptibles de devenir problématiques à l'avenir (évalué par le test de Weber et Gut). Cette liste regroupe principalement des espèces de milieux rudéralisés ne causant actuellement pas de problème en milieu naturel ou semi-naturel. La stratégie consisterait pour ses espèces à effectuer une veille pour identifier le plus précocement possible un changement de comportement de leur part (incursion de l'espèce dans des habitats naturels ou semi-naturels).

- **Liste d'observation** : appartenance à la catégorie des plantes exotiques à surveiller : espèces non reconnues comme envahissantes par la méthode EPPO, ponctuelles voire absentes sur le territoire francilien mais qui présentent un risque d'invasion jugé fort sur le territoire (test de Weber et Gut). Une veille accrue sur ces espèces est nécessaire et une lutte préventive des stations d'espèces peut être envisagée pour éviter un envahissement futur. Cette liste est particulièrement importante car elle permet d'anticiper les problèmes et donc de lutter efficacement contre l'invasion. Elle répond tout à fait à l'adage « mieux vaut prévenir que guérir ».

NB : Seules les espèces des deux premières catégories peuvent être considérées comme posant des problèmes actuellement.

Accusé de réception en préfecture
091-219102357-20240322-DEL10-2024-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Cinq niveaux d'enjeu de conservation de l'habitat ou de l'espèce sont évalués : très fort, fort, moyen, faible, négligeable (tableaux ci-après).

Afin d'adapter l'évaluation à la zone d'étude (définition d'un enjeu spécifique local stationnel), une adaptation des niveaux d'enjeu peut être appliquée sur la base de la rareté, des listes ZNIEFF, liste des habitats d'Ile-de-France, ou encore de l'utilisation du site considéré par les espèces (ex : une espèce d'oiseaux qui niche sur le site / une espèce d'oiseaux qui survole le site).

L'état de conservation des habitats est évalué à dire d'experts à partir des listes d'espèces (espèces caractéristiques de l'habitat, présence d'espèces rudérales / invasives...).

C'est le niveau d'enjeu le plus élevé des 3 critères (flore, habitats naturel, faune) qui confère le niveau d'enjeu global à l'habitat ou l'habitat d'espèce et au groupe d'espèce (exemple : enjeux modérés pour les oiseaux si une ou plusieurs espèces d'oiseaux présentant un niveau d'enjeu modéré ont été notées). Ce niveau d'enjeu peut être adapté en fonction de la localisation des espèces, de leur nombre, du nombre d'individu d'une même espèce, ou encore à la sensibilité d'une espèce à un projet, à dire d'expert.

Le tableau ci-après présente les critères d'évaluation des enjeux locaux de conservation.

Tableau 2 -Synthèse des enjeux écologiques par taxon selon la bio-évaluation employée

Habitats	Flore	Faune	Enjeux écologiques
Habitat d'origine anthropique	Espèce non indigène	Espèce non indigène	Négligeable
Habitat naturel ou semi-naturel et en mauvais état de conservation	Espèce inscrite en catégorie "LC" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Espèce inscrite en catégorie "LC" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Faible
Habitat naturel ou semi-naturel en bon état de conservation Habitat naturel ou semi-naturel inscrit en catégorie "NT" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des habitats menacés	Espèce inscrite en catégorie "NT" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Espèce inscrite en catégorie "NT" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Modéré
Habitat naturel ou semi-naturel inscrit à l'Annexe I de la Directive Habitat Habitat naturel ou semi-naturel inscrit en catégorie "VU" sur la liste départementale, régionale, nationale des habitats menacés	Espèce protégée au niveau national ou régional ou départemental Espèce inscrite en catégorie "VU" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce inscrite à l'Annexe IV de la Directive Habitats	Espèce inscrite en catégorie "VU" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Fort
Habitat naturel ou semi-naturel inscrit en catégorie "EN" ou "CR" sur la liste départementale, régionale, nationale des habitats menacés	Espèce inscrite en catégorie "EN" ou "CR" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats	Espèce inscrite en catégorie "EN" ou "CR" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Très fort

Accusé de réception en préfecture
091-219102357-20240322-DEL10-2024-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

2.3 Méthodes Habitats et flore

2.3.1 Recensements

L'ensemble du périmètre d'étude principal, dans ses parties accessibles, a été parcouru à vitesse réduite afin de noter l'ensemble des espèces en présence. Les espèces non identifiables sur site ont fait l'objet d'un prélèvement pour une détermination ex-situ à l'aide d'une loupe binoculaire.

Les habitats ont été identifiés, cartographiés et rapprochés des unités typologiques reconnues (Corine Biotope, EUNIS, Habitats d'intérêt communautaire). Ils font l'objet d'une description (caractéristiques écologiques, statuts de menaces, dynamique, état de conservation).

Concernant le **diagnostic floristique** du site, le travail a consisté à effectuer un inventaire le plus exhaustif possible de la flore vasculaire (Ptéridophytes et Spermatophytes). Pour cela, l'ensemble de la zone d'étude a été parcouru à vitesse lente afin de détecter toute nouvelle espèce végétale.

Les **espèces végétales exotiques envahissantes** ont été recensées avec une attention toute particulière, puisqu'elles représentent une menace très sérieuse pour la biodiversité. Elles sont considérées comme étant la **deuxième cause mondiale de régression de la biodiversité**. Les espèces les plus menaçantes ont été cartographiées, et des recommandations visant à les contraindre ou à les éliminer apportées.

Compte tenu de la période de réalisation du repérage (décembre), ce repérage ne permet qu'une appréciation de la flore en présence. Il ne peut en aucun cas être considéré comme exhaustif.

2.3.2 Évaluation des enjeux habitats et flore

Évaluation floristique : une espèce est à enjeux de conservation si elle est :

- protégée au niveau national ou régional,
- menacée (CR, EN, VU) ou quasi-menacée (NT) en France et/ou en Ile-de-France (listes rouges),
- évaluée comme rare (R), très rare (RR) ou extrêmement rare (RRR), dans le catalogue de la flore vasculaire d'Ile-de-France (CBNBP, 2020).

Évaluation phytoécologique : un habitat est à enjeux de conservation s'il est :

- inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitats CEE/92/43
- inscrit comme remarquable dans le Guide des végétations remarquables de la région Ile-de-France

2.4 Méthodes Faune diurne

2.4.1 Recensements

Un passage de terrain a été réalisé de jour, en parcourant l'ensemble du périmètre d'étude principal, ainsi que ses abords, à vitesse réduite.

Les observations ont été réalisées à vue, à l'écoute ou par repérage de traces de présences selon les groupes. Les biotopes favorables, naturels ou artificiels, ont été prospectés.

L'inventaire a été réalisé dans la matinée par temps sec et ensoleillé afin d'augmenter les chances d'observation d'espèces de chacun des groupes prospectés.

Dans la mesure du possible, il a été noté les comportements observés, le nombre d'individus par espèce, avec éventuellement des précisions sur le sexe et l'âge.

Compte tenu de la période de réalisation du repérage (décembre), ce repérage ne permet qu'une appréciation de la faune à une période où certaines espèces ne sont plus visibles et dont le statut de reproduction sur le site ne peut être défini. Il ne peut en aucun cas être considéré comme exhaustif.

2.4.2 Évaluation des enjeux

Une espèce présente des enjeux de conservation si elle est :

- inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux ou l'annexe II de la Directive Habitats, Faune et Flore,
- inscrite sur les listes rouges de France ou d'Ile-de-France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- inscrite sur les listes d'espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France
- notée comme rare (R), ou très rare (TR) en Ile-de-France

3 RESULTATS DU REPERAGE FAUNE-FLORE-HABITATS NATURELS

3.1 Habitats et flore

3.1.1 Résultats

3.1.1.1 Les habitats naturels

Quatre habitats naturels ont été recensés au sein du périmètre d'étude rapproché, qui présente des habitats très anthropisés, fortement influencés par la gestion importante des espaces verts et la présence de plantations.

L'habitat majoritaire est la pelouse urbaine, qui représente 66% du site.

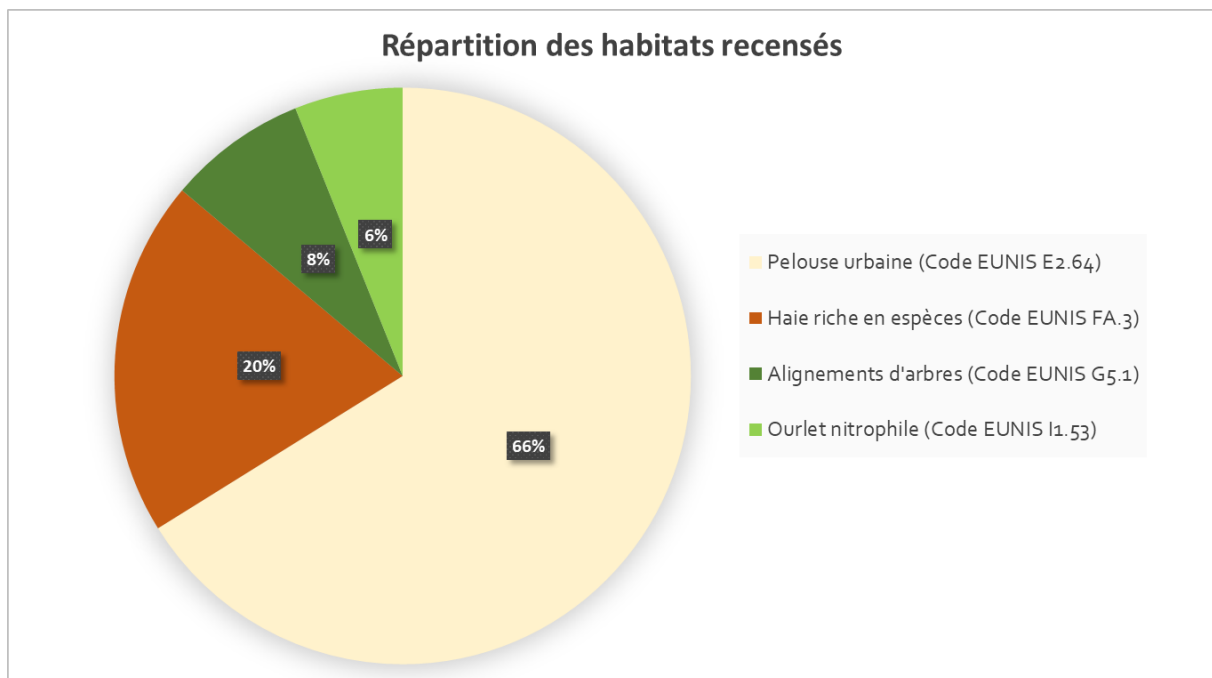


Figure 3 - Répartition des habitats recensés au sein du périmètre d'étude rapproché

Tableau 3 - Superficie des habitats recensés

Habitats	Code CB	Code Eunis	Code Natura 2000	Superficie au sein du périmètre d'étude rapproché
<i>Pelouse urbaine</i>	85.12	E2.64	-	14000 m ²
<i>Haie riche en espèces</i>	84.2	FA.3	-	4231 m ²
<i>Alignements d'arbres</i>	84.1	G5.1	-	1651 m ²
<i>Ourlet nitrophile</i>	87.1	I1.53	-	1285 m ²

➤ Pelouse urbaine

- **Correspondance Corine Biotope** : Pelouses de parcs (Code 85.12)
- **Correspondance EUNIS** : Pelouses de parcs (Code E2.64)

Les pelouses urbaines correspondent à des espaces ensoleillés de végétation basse en raison de tontes fréquentes et de piétinement important. On y trouve des espèces spontanées à large répartition principalement annuelles telles que le Pâturin annuel (*Poa annua*), la Pâquerette vivace (*Bellis perennis*), la Brunelle commune (*Prunella vulgaris*), le Trèfle blanc (*Trifolium repens*), le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), la Renoncule âcre (*Ranunculus acris*), le Pissenlit commun (*Taraxacum ruderalia*), le Pâturin des prés (*Poa trivialis*), la Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), la Véronique de Perse (*Veronica persica*)...

Les pelouses urbaines sont très présentes sur le site et représentent l'habitat majoritaire. Elles sont très entretenues, régulièrement tondues et probablement en partie semée de Fétuque faux-roseau (*Schedonorus arundinaceus*).



Photo 1 - Pelouse urbaine (©Alisea/D.Chabrol)



Photo 2 - Pelouse urbaine (©Alisea/D.Chabrol)

➤ Haie diversifiée

- **Correspondance Corine Biotope** : Bordures de haies (Code 84.2)
- **Correspondance EUNIS** : Haies d'espèces indigènes riches en espèces (Code FA.3)

Le site est bordé au nord par une haie assez dense et haute, composée d'espèces majoritairement indigènes comme le Sureau noir (*Sambucus nigra*), le Prunelier (*Prunus spinosa*), le Rosier des chiens (*Rosa canina*), le Merisier (*Prunus avium*), l'If (*Taxus baccata*), le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), l'Erable champêtre (*Acer campestre*), le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*), l'Aubépine (*Crataegus monogyna*), le Charme (*Carpinus betulus*), le Troène (*Ligustrum vulgare*) ou encore l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*).

Les haies riches en espèces sont des habitats de moins en moins rencontrés, particulièrement en contexte urbain comme à Fleury-Mérogis.



Photo 3 - Haie riche en espèces (©Alisea/D.Chabrol)

➤ Alignements d'arbres

- Correspondance Corine Biotope : Alignements d'arbres (Code 84.1)
- Correspondance EUNIS : Alignements d'arbres (Code G5.1)

Le site est bordé à l'ouest par un grand alignement de peupliers (*Populus nigra subsp. Italica*), entre la parcelle concernée et l'avenue du Docteur Louis Frank Fichez. Cet alignement de grands arbres est doublé par un petit alignement d'arbustes horticoles n'ayant pu être identifiés en période hivernale.



Photo 4 - Alignements d'arbres (©Alisea/D/Chabrol)



Photo 5 - Alignements d'arbres (©Alisea/D.Chabrol)

➤ Ourlet nitrophile

- Correspondance Corine Biotope : Terrains en friche (Code 87.1)
- Correspondance EUNIS : Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces (Code I1.53)

L'ourlet nitrophile bordant la haie est composé d'une flore dominée par les espèces nitrophiles comme la Ronce commune (*Rubus fruticosus*), la Tanaisie (*Tanacetum vulgare*), le Brome stérile (*Anisantha sterilis*), la Carotte sauvage (*Daucus carota*), le Gaillet gratteron (*Galium aparine*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), la Morelle noire (*Solanum dulcamara*), la Clématite (*Clematis vitalba*)...

Cet ourlet nitrophile est favorisé par le dépôt des déchets verts du site, produits de tonte et tailles de haies. En se décomposant, ces déchets verts enrichissent le sol et favorisent le développement des espèces nitrophiles.

Accusé de réception en préfecture
091-219102357-20240322-DEL10-2024-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024



Photo 6 - Ourlet nitrophile (©Alisea/D.Chabrol)



Photo 7 - Dépôt de déchets verts (©Alisea/D.Chabrol)

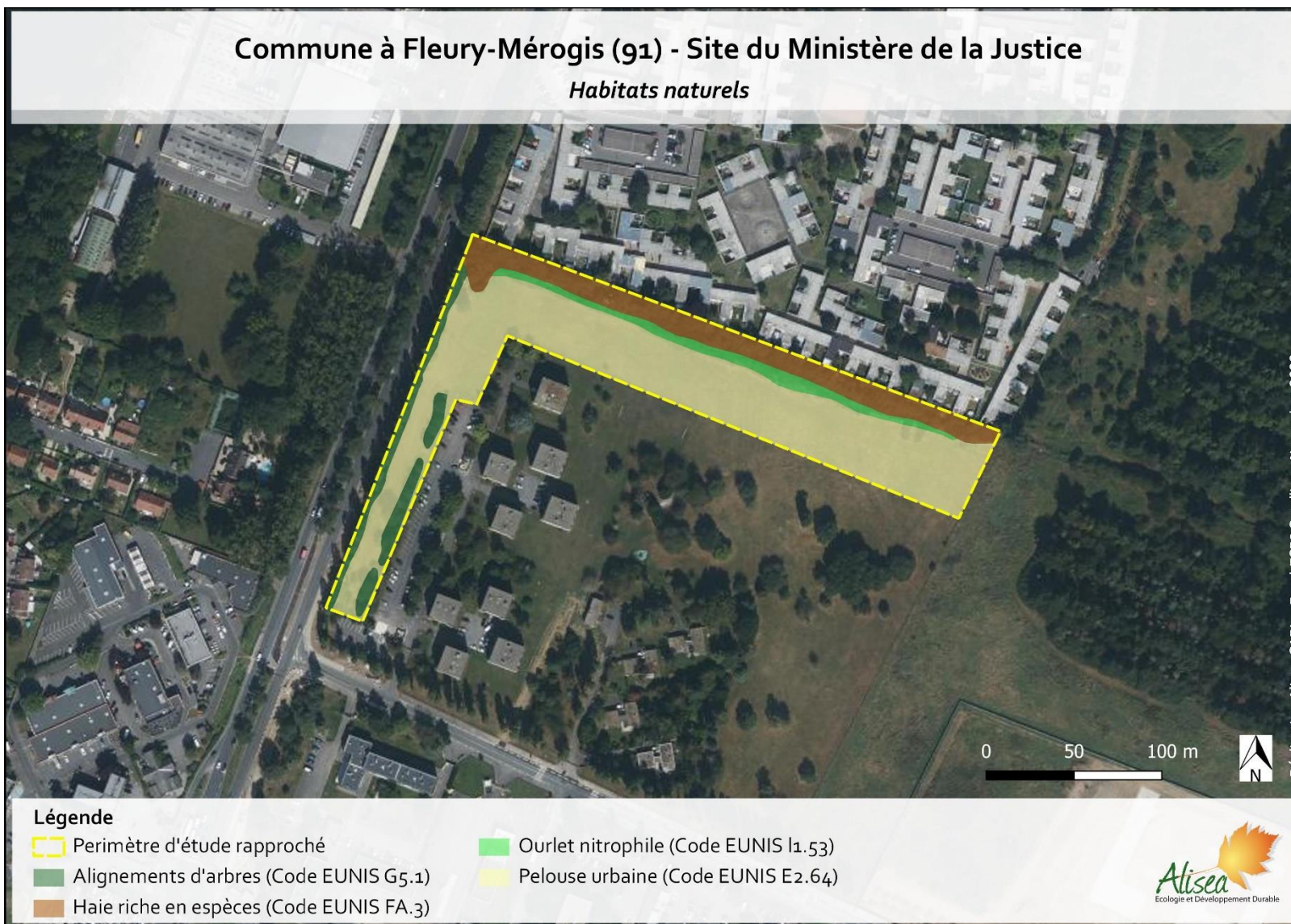


Figure 4 - Habitats recensés sur le site (Alisea 2022)

3.1.1.2 La flore

La flore recensée sur l'ensemble du site est **peu diversifiée compte tenu de la superficie du site. La période d'inventaire et la gestion pratiquée peuvent toutefois expliquer ce résultat.** Au total, **59 espèces végétales** ont été notées sur le site, dont **52 sont indigènes (voir liste complète chapitre 4.2).**

- **Aucune espèce protégée n'a été recensée.**
- **Aucune espèce remarquable non protégée n'a été recensée**
- **2 espèces sont considérées comme exotiques envahissantes d'après le catalogue de la flore vasculaire d'Ile-de-France : 1 est avérée implantée et 1 est potentielle implantée (Tableau 4 et Figure 5).** Ces espèces sont peu représentées sur le site.

Tableau 4 - Espèces végétales exotiques envahissantes recensées sur le site

CD_REF	Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté Région	Cot UICN Nat	Cot EEE Région
116089	Prunus laurocerasus L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	Eurynaturalisé	AC	NA	Potentielles implantées
117860	Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Eurynaturalisé	CCC	NA	Avérées implantées

Voir liste des acronymes en annexe

3.1.2 Enjeux habitats et flore

Sur la base d'un repérage hivernal réalisé en décembre 2021, les enjeux flore et habitats sur le site semblent faibles.



Figure 5 - Espèces végétales exotiques envahissantes recensées sur le site (Alisea 2022)

3.2 Faune diurne

3.2.1 Résultats

Le relevé de terrain a eu lieu à une époque où la faune est peu active et plus difficilement observable. Le seul groupe ayant pu faire l'objet d'un réel inventaire correspond aux Oiseaux.

Le mois de décembre est considéré comme période d'hivernage pour l'avifaune. À cette époque de l'année, les individus observés sont soit hivernants (présents qu'en période hivernale) soit sédentaires au site.

Quatorze espèces d'oiseaux ont ainsi été recensées au sein du périmètre d'étude. Il s'agit en grande partie d'espèces sédentaires, présentes toute l'année. Certaines ont été observées en vol, sans attache au site.

Les individus ont été majoritairement observés dans la haie qui longe le périmètre d'étude. Cette dernière, très riche en espèces végétales, offre refuge et alimentation à l'avifaune. En période de nidification, au printemps, elle pourrait être un lieu de nidification pour plusieurs des espèces rencontrées (Tableau 5).

Tableau 5 – Liste d'espèces selon le site de nidification

Type d'habitats	Sites de nidification	Espèces
Milieu arboré Alignement d'arbres, haie	Cavernicoles, semi-cavernicoles	Étourneau sansonnet, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Perruche à collier, Pic vert, Rougegorge familier
	Nid arboricole (en coupe, plateforme, etc.)	Corneille noire, Geai des chênes, Pie bavarde, Pigeon ramier, Pinson des arbres
	Buissons, arbustes denses	Merle noir
Milieu urbain/rupestre Immeuble	Anfractuosités, cavernicole (artificielles ou naturelles)	Bergeronnette grise
Milieu humide Plan d'eau, cours d'eau	Au sol (gravière, îlots sableux)	Mouette rieuse

Parmi ces espèces, 7 sont protégées au niveau national. Aucune ne présente d'enjeux de conservation à cette période de l'année.

Les espèces qui pourraient présenter des enjeux en période de nidification sont la Bergeronnette grise et la Mouette rieuse, mais le périmètre d'étude ne présente pas de milieu qui leur serait favorable pour nicher.

La présence de Sanglier a aussi été constatée, notamment au niveau des perlouses urbaines, en grande partie retournées.



Photo 8 - Traces de présence du sanglier
(©Alisea/D.Chabrol)



Photo 9 - Traces de présence du sanglier
(©Alisea/D.Chabrol)

3.2.2 Enjeux faune

L'unique relevé de terrain a été réalisé à une période de faible activité pour la faune et ne peut être considéré comme exhaustif.

L'avifaune recensée est commune en Ile-de-France, et généraliste. Les espèces observées s'adaptent facilement en contexte urbain.

Le Sanglier est très présent aussi et vient se nourrir dans les pelouses urbaines du site.

Ce repérage a permis de relever des enjeux potentiels au niveau de la haie qui longe le périmètre d'étude. Milieu de plus en plus rare, notamment en contexte urbain, elle offre de nombreuses potentialités d'accueil pour la faune. Elle est source d'alimentation, de refuge et de site de nidification.

3.3 Synthèse des enjeux et des contraintes réglementaires relatif à la biodiversité

Groupe	Nombre d'espèces recensées	Nombre d'espèces à enjeux réglementaires	Nombre d'espèces à enjeux de conservation	Enjeux au regard des résultats du repérage
Flore et habitats	59	0	0	Faibles
Faune diurne	15	7	0	Faibles

Le site étudié correspond à une étendue herbacée régulièrement tondu bordée au nord par une haie.

La période du repérage ne permet pas totalement de conclure sur les enjeux bien qu'on puisse indiquer qu'ils semblent faibles à modérés et que l'élément le plus intéressant est constitué par une haie qu'il est souhaitable de conserver.

Le site présente une contrainte, la présence régulière de sangliers qui dévastent le terrain.

Accusé de réception en préfecture
091-219102357-20240322-DEL10-2024-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

4 ANNEXES

4.1 Liste des acronymes

Liste rouge (UICN) : **RE** : disparue au niveau régional, **CR** : en danger critique, **EN** : en danger, **VU** : vulnérable, **NT** : quasi-menacé, **LC** : préoccupation mineure, **DD** : données insuffisantes, **NA** : non applicable, **NE** : non évaluée

Rareté : O : occasionnel, TR/RR : très rare, R : rare, PC : peu commun, AC : assez commun, C : commun, TC/CC : très commun, CCC : extrêmement commune, S : sédentaire

ZNIEFF : X* : déterminante de ZNIEFF sous conditions

Statut en IDF : Indigène = naturellement présente en Ile-de-France, Eurynaturalisée = Plante non indigène ayant colonisé un territoire nouveau à grande échelle (s'il occupe, ou a occupé jadis, au minimum 10 % du territoire ou s'il a colonisé la majeure partie de ses habitats potentiels (même si ceux-ci sont rares)), Subspontanée = Les taxons subspontanés sont des plantes volontairement introduites par l'Homme pour la culture, l'ornement, la revégétalisation des bords de routes, etc. et qui, échappés de leur culture initiale, sont capables de se maintenir sans nouvelle intervention humaine mais sans s'étendre et en ne se mêlant peu ou pas à la flore indigène

Règlement cueillette : R. C. = taxon inscrit dans l'Arrêté du 13 octobre 1989 (Journal officiel du 10 décembre 1989) modifié par l'arrêté du 5 octobre 1992 (Journal officiel du 26 octobre 1992) relatif à la liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire

Prot = Appartenance éventuelle du taxon à la liste de protection nationale avec distinction des annexes ou Appartenance éventuelle du taxon à la liste de protection régionale

Dir-hab = Appartenance éventuelle du taxon à une des listes de la directive Faune Flore-Habitats avec distinction de son appartenance aux différentes annexes

CO = Appartenance éventuelle du taxon à une liste de restriction de cueillette départementale

Det ZNIEFF = Appartenance éventuelle du taxon à la liste ZNIEFF en Île-de-France (Filoche et al., 2016)

Cotation régionales EEE = Voir description au §2.2

Ar_ZH = Appartenance du taxon à la liste des taxons déterminants zones humides au niveau national (annexe 2 de l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement)

4.2 Liste de la flore

CD_REF	Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut Région	Statut Région	Rareté Région	Cot UICN Nat	Cot UICN Région	Cot EEE Région	Ar_ZH
79734	Acer campestre L., 1753	Érable champêtre, Acérais	Indigène		CCC	LC	LC		
79779	Acer platanoides L., 1753	Érable plane, Plane	Eurynaturalisé	Planté/Cultivé	CC	LC			
79908	Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	Indigène		CCC	LC	LC		
82757	Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Indigène		CCC	LC	LC		
83912	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français	Indigène		CCC	LC	LC		
85740	Bellis perennis L., 1753	Pâquerette	Indigène		CCC	LC	LC		
85903	Betula pendula Roth, 1788	Bouleau verruqueux	Indigène		CCC	LC	LC		
87227	Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios, Roseau des bois	Indigène		CC	LC	LC		
89200	Carpinus betulus L., 1753	Charme, Charmille	Indigène		CCC	LC	LC		
90008	Cerastium fontanum Baumg., 1816	Cérais commun	Indigène		CCC	LC	LC		
91430	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	Indigène		CCC	LC	LC		
91886	Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	Indigène		CCC	LC	LC		
92501	Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	Indigène		CCC	LC	LC		
92667	Cotoneaster integerrimus Medik., 1793	Cotonéaster commun	Subspontané	Planté/Cultivé	.		NA		
92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	Indigène		CCC	LC	LC		
94207	Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Indigène		CCC	LC	LC		
94503	Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	Indigène		CCC	LC	LC		
98512	Festuca rubra L., 1753	Fétuque rouge	Indigène		C	LC	LC		
98921	Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	Indigène		CCC	LC	LC		
99373	Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	Indigène		CCC	LC	LC		
100144	Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	Indigène		CC	LC	LC		
100787	Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	Indigène		CCC	LC	LC		
101210	Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	Indigène		CCC	LC	LC		
102900	Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	Indigène		CCC	LC	LC		
103316	Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	Indigène		CCC	LC	LC		
103375	Hypochaeris radicata L., 1753	Porcelle enracinée	Indigène		CCC	LC	LC		
105211	Lathyrus latifolius L., 1753	Gesse à larges feuilles, Pois vivace	Eurynaturalisé		C	LC			
105966	Ligustrum vulgare L., 1753	Troëne, Raisin de chien	Indigène		CCC	LC	LC		
106234	Linaria vulgaris Mill., 1768	Linaire commune	Indigène		CCC	LC	LC		
107649	Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	Indigène		CCC	LC	LC		

CD_REF	Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut Région	Statut Région	Rareté Région	Cot UICN Nat	Cot UICN Région	Cot EEE Région	Ar_ZH
113893	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	Indigène		CCC	LC	LC		
113906	Plantago media L., 1753	Plantain moyen	Indigène		C	LC	LC		
114114	Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	Indigène		CCC	LC	LC		
114416	Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	Indigène		CCC	LC	LC		
115145	Populus nigra L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir	Indigène	Subspontané	AC	LC	DD		Ar. ZH
115624	Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	Indigène		CCC	LC	LC		
116012	Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier	Indigène		CCC	LC	LC		
116043	Prunus avium (L.) L., 1755	Merisier vrai, Cerisier des bois	Indigène		CCC	LC	LC		
116089	Prunus laurocerasus L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	Eurynaturalisé	Planté/Cultivé	AC	NA		Potentielles implantées	
116142	Prunus spinosa L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier	Indigène		CCC	LC	LC		
116759	Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin	Indigène		CCC	LC	LC		
116903	Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	Indigène		CCC	LC	LC		
117201	Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	Indigène		CCC	LC	LC		Ar. ZH
117860	Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Eurynaturalisé		CCC	NA		Avérées implantées	
118073	Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies	Indigène		C?	LC	LC		
119097	Rubus fruticosus L., 1753	Ronce commune	Indigène		CCC		LC		
119418	Rumex acetosa L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille	Indigène		CCC	LC	LC		
120717	Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampéquier	Indigène		CCC	LC	LC		
717533	Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau	Indigène		CCC	LC	LC		
124034	Solanum dulcamara L., 1753	Douce amère, Bronde	Indigène		CCC	LC	LC		Ar. ZH
125014	Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline	Indigène		CCC	LC	LC		
125474	Tanacetum vulgare L., 1753	Tanaisie commune, Sent-bon	Indigène		CC	LC	LC		
30	Taraxacum ruderalia (Groupe)		indigène		.				
125816	Taxus baccata L., 1753	If à baies	Eurynaturalisé		C	LC			
127439	Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	Indigène		CCC	LC	LC		
127454	Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	Indigène		CCC	LC	LC		
128832	Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	Indigène		CCC	LC	LC		
128938	Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres	Indigène		C	LC	LC		
128956	Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	Eurynaturalisé		CCC	NA			

4.3 Liste de la faune diurne

Avifaune

CD_NOM TAXREF	ESPECES		Directive Oiseaux	Protection nationale	Liste rouge France 2016	ZNIEFF IDF 2018	Tendances en France		Rareté Hivernant IDF 2013	Effectifs estimés	Statut sur site	Enjeux de conservation
	Nom latin	Nom vernaculaire					depuis 1980-90	depuis 2000				
3941	<i>Motacilla alba alba</i>	Bergeronnette grise		Article 3	NA		?		PC	1	En vol	Faible
4503	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire			NA		?		TC	3	Posé	Faible
4516	<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet			LC		↘		TC	13	En vol	Faible
2808	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes			NA					1	Posé	Faible
4117	<i>Turdus merula</i>	Merle noir			NA				TC	4	Recherche alimentaire	Faible
534742	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		Article 3					TC	7	Recherche alimentaire	Faible
3764	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		Article 3	NA				TC	3	Recherche alimentaire	Faible
530157	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse		Article 3	LC		↓	↘	TC	2	En vol	Faible
3448	<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier							E	5	Posé	Faible
3603	<i>Picus viridis</i>	Pic vert		Article 3						1	Posé	Faible
4474	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde								6	Posé	Faible
3424	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier			LC		↑	↑	TC	18	En vol	Faible
4564	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		Article 3	NA		?		TC	3	En vol	Faible
4001	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier		Article 3	NA				TC	2	Recherche alimentaire	Faible

Mammifères

CD_NOM TAXREF	ESPECES		Directive Habitats	Protection nationale	Liste rouge France 2017	ZNIEFF IDF 2018	Rareté IDF Cettia	Enjeux de conservation
	Nom latin	Nom vernaculaire						
60981	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier			LC		C	Faible

5 GLOSSAIRE

Acidicline	Qui se développe sur des substrats légèrement acides Qui marque une préférence non exclusive pour les substrats acides
Allochtone	Se dit d'un taxon, d'une population ou d'un groupement rencontré dans un territoire biogéographique donné, bien qu'il n'en soit pas originaire.
Amphibien	Classe de Vertébrés, aptes à la fois à la vie en milieu terrestre et aquatique qui regroupe les groupes des Urodèles (Salamandres, Tritons) et des Anoures (Grenouilles, Crapauds).
Anoure	Ordre d'Amphibiens dont les adultes sont généralement dépourvus d'une queue. Ils sont représentés par les grenouilles et les crapauds.
Anthropique	Se dit de l'intervention, directe ou indirecte, actuelle ou passée, de l'homme sur les milieux et les êtres vivants associés
Avifaune	Désigne l'ensemble des espèces d'oiseaux
Bassin sédimentaire	Relative dépression de la croûte terrestre située sur un continent émergé, un plateau continental, ou encore dans un océan et qui recueille des quantités relativement importantes de matériaux sédimentaires qui se transforment ensuite petit à petit en couches stratifiées de roches sédimentaires.
Biocide	Se dit d'une substance ou d'un produit intentionnellement préparé, dont l'effet est mortel sur certains organismes vivants.
Biodiversité	Concept général qui recouvre la pluralité et la variété du monde du vivant à plusieurs niveaux : génétique, spécifique, écosystémique
Biotope	Ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un écosystème ou une station (sol, climat, topographie,...)
Bisannuelle	Se dit d'une plante qui effectue son cycle biologique au cours d'une période comprise entre un et deux ans, et ne fructifiant que la 2ème année.
Chiroptères	Ordre regroupant les mammifères volants (Chauves-souris)
Coléoptères	Ordre d'insectes regroupant les scarabées, coccinelles...
Entomofaune	Ensemble des peuplements d'insectes présents dans une écosystème ou une région donnée.
Espèce	Ensemble de tous les individus d'aspect semblable ayant en commun des caractères qui les distinguent au sein d'un même genre et capables d'engendrer des individus féconds
Eutrophe	Se dit d'un milieu naturel ou d'un sol riche en éléments nutritifs, généralement non ou faiblement acide et permettant une forte activité biologique
Faune	Désigne l'ensemble des espèces animales constituant un peuplement, d'une région ou d'une époque géologique donné
Flore	Ensemble des espèces de plantes constituant une communauté végétale propre à un habitat ou un écosystème donné
Formation végétale	Groupement végétal de physiologie homogène (prairie, bois, lande,...)
Gagnage	Action pour les animaux d'aller chercher de la nourriture
Herpétofaune	Ensemble des peuplements de reptiles présents dans une écosystème ou une région donnée.
Hibernaculum	Cavité sous l'écorce ou tout autre abri dans lequel un animal de petite taille se réfugie pour passer la période hivernale.
Hydrologie	Discipline qui étudie les caractéristiques biogéochimiques et physiques des eaux continentales.
Hydrologique	Se rapporte aux phénomènes de circulation de l'eau.
Hygrophile	Qui a besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement

Indigène	Se dit d'un taxon se trouvant naturellement dans le territoire considéré
Lépidoptères rhopalocères	Ordre d'insectes regroupant les Papillons diurnes
Macrohétérocères diurnes	Ordre d'insectes regroupant les Zygènes, Écailles...
Mésophile	Désigne une espèce ou une communauté croissant dans un biotope au sol neutre sous des conditions moyennes de températures et d'humidité
Mésotrophe	Se dit d'un milieu naturel ou d'un sol moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et permettant une activité biologique moyenne
Migration prénuptiale	Migration ayant lieu avant la période de reproduction
Migration postnuptiale	Migration ayant lieu après la période de reproduction
Mitage	Dissémination, contrôlée ou non, de constructions en périphérie d'agglomération
Nitrophile	Qui croît sur des sols riches en nitrates
Odonates	Ordre d'insectes regroupant les Libellules et les Demoiselles
Oligo-mésotrophe	Se dit d'un milieu plus riche en éléments nutritifs qu'un milieu oligotrophe, mais un peu moins riche qu'un milieu mésotrophe
Oligotrophe	Se dit d'un milieu naturel ou d'un sol très pauvre en éléments nutritifs, très acide et ne permettant qu'une activité biologique réduite
Orthophotoplan	Images aériennes ou satellitaires de la surface terrestre rectifiées géométriquement et égalisées radiométriquement. Ces images se présentant sous forme de dalles couvrant une zone de la Terre peuvent être géoréférencées dans n'importe quel système de coordonnées. Elles servent de fonds cartographiques dans les Systèmes d'information géographique (SIG).
Orthoptères	Ordre d'insectes regroupant les criquet, grillons, sauterelles...
Pédologie	Science dont l'objet est l'étude de la genèse, de la structure et de l'évolution des sols.
Pédologique	Désigne ce qui concerne les sols et leur transformation par l'action des facteurs écologiques.
Phyto-écologie	Écologie végétale
Rudérale	Se dit d'un taxon ou d'un groupement caractéristique des milieux anthropisés tels que les décombres
Rudéralisation	Modification d'un milieu ou d'une végétation, liée à la présence actuelle ou passée de l'homme
Saprophytique	Espèce qui dépend de la décomposition du bois et y contribue pour au moins une étape de son cycle de développement
Sédiment	Ensemble de particules en suspension dans l'eau, l'atmosphère ou la glace et qui a fini par se déposer sous l'effet de la pesanteur, souvent en couches ou strates successives.
Station	Étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (mésoclimat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée)
Taxon	Unité systématique telle qu'une espèce, une sous-espèce, une variété, un genre, une famille,...
Thermophile	Propriété des espèces dont l'optimum écologique est à des températures élevées
Urodèles	Ordre d'Amphibiens dont les adultes présentent généralement une queue. Ils sont représentés par les salamandres et les tritons.

6 BIBLIOGRAPHIE

HABITATS NATURELS / FLORE

ARNAL G. - 1996 – Les plantes protégées d'Ile-de-France, Collection Parthénope, 349 p.

Arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides ; notamment l'annexe 2 fixant la liste des habitats et des espèces indicatrices de zone humide.

Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire (version consolidée au 08 juin 2013).

Arrêté du 11 mars 1991 fixant la liste des espèces végétales protégées en région Ile-de-France

BARDAT J. et al. – 2004 – Prodrome des végétations de France - Publications du Muséum, 171 p.

BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.C. – non daté – CORINE Biotope : version originale, types d'habitats français – ENGREF, ATEN, 175 p.

BOURNÉRIAS M., ARNAL G. & BOCK C. - 2001 – Guide des groupements végétaux de la région parisienne – Belin, Paris, 640 p.

Cahiers habitats Natura 2000 - <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000>

Commission européenne (DG XI) - 1997 - Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne, version EUR15 -109 p.

Conservatoire botanique national du Bassin parisien (2020) : Catalogue de la flore vasculaire d'Ile-de-France (version 2020), document indiquant les statuts de rareté, de menace et ainsi que le caractère déterminant de ZNIEFF pour chaque espèce.

Liste rouge des espèces menacées d'Ile-de-France – La flore vasculaire.

FERNEZ T., LAFON P., HENDOUX F. (coord.) – 2015 - Guide des végétations remarquables de la région Ile-de-France. CBNBP/DRIE, Paris – 2 Volumes : Méthodologie, 68 p. Manuel pratique, 224 p.

JULVE PH. - 1993 - Synopsis phytosociologique de la France (communautés de plantes vasculaires) - Lejeunia Nouvelle série n°140, 100 p.

LAMBINON J. et al. –1992- Nouvelle flore de la Belgique, du grand-duché du Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines --4ème édition – Editions du patrimoine du jardin botanique national de Belgique – Meise, 1992, 1092 p.

MNHN/CBN PORQUEROLLES – 1995 – Livre rouge de la flore menacée de France – Tome 1 : Espèces prioritaires. ME/DNP, 486 p + annexes

MULLER S. (coordinateur) – 2004 – Plantes invasives en France – Publications du Muséum, 168 p.

Site de l'INPN, notamment les fiches ZNIEFF pour d'éventuelles données connues sur le site ou à proximité - <http://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees>

Site du Conservatoire Botanique du Bassin Parisien (CBNBP) pour les connaissances régionales sur le patrimoine naturel (répartition, statuts,...) <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/>

Site TELA BOTANICA pour les connaissances nationales sur la répartition et l'écologie des espèces inventoriées sur le site - <http://www.tela-botanica.org/>

AVIFAUNE

DEWULF L., ZUCCA M., ARB IDF, 2018, Réactualisation de la Liste rouge régionale des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France JONSSON.L, 1994., Les Oiseaux d'Europe », 1994, 558p ;

ISSA. N. & MULLER Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

LE MARECHAL, LESSAFFRE & LALOI, « Les oiseaux d'Île-de-France, Nidification, migration, hivernage », Delachaux et Niestlé, 2013. Ouvrage précisant l'indice de rareté des oiseaux en Île-de-France,

NATURESSONNE, Atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne, période 2004-2013, 2016

www.oiseaux.net

Guides sonores :

ROCHE.JC, Les oiseaux d'Europe, Éditions Sittelles

BOSSUS, A. & CHARRON, F., 2014, Les chants oiseaux d'Europe occidentale, Delachaux et Niestlé, ISBN : 978-2-603-02003-6

AMPHIBIENS ET REPTILES

ACEMAV., 2005 - Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg.

ACEMAV., Guide sonore des amphibiens,

MIAUD.C, MURATET.J., 2004, Identifier les œufs et les larves des amphibiens de France, INRA Éditions, 200 p.

MURATET.J., Identifier les amphibiens de France métropolitaine

MAMMIFERES

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. - Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

BARATAUD M., 1996.- Ballades dans l'in audible. Sittelle, Mens. 48 p.

LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017. Liste rouge régionale des chauves-souris d'Île-de-France. Pantin: Natureparif. 152 p

Plan national d'actions en faveur des Chiroptères, 2016 – 2025, 83 p.

Plan régional d'actions pour la sauvegarde des Chauves-souris, 2012 – 2016, 153 p.

INSECTES

BARAUD, J., 1992. Coléoptères Scarabaeoidea d'Europe. Faune de France, France et régions limitrophes. Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, Paris, Vol. 78, 440 p.

BOUDOT JP., DOUCET G., GRAND D., 2019. Cahier d'identification des Libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse – Deuxième édition. Biotope, Mèze (collection Cahier d'identification), 152 p.

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel (CSRPN ÎdF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Île-de-France (DIREN ÎdF), 2002. Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Île-de-France. Cachan, éditions Direction Régionale de l'Environnement d'ÎdF. 204 p.

Déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des Odonates Île-de-France 2013-2017, 86 p.

Accusé de réception en préfecture
091-219102357-20240322-DEL10-2024-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

- DEWULF L. & HOUARD X.** (coord.), 2016. Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Association des Lépidoptéristes de France. Paris. 88 p.
- DIJKSTRA, K-D.**, 2006. Field guide to the Dragonflies of Britain and Europe. British Wildlife Publishing. 320 p.
- DOMMANGET, J.-L.**, 2011. Les Odonates de la région Île-de-France : État des connaissances, diversité et originalité, évolution et menaces (Résumé). Conseil Régional d'Île-de-France et Société française d'Odonatologie (Bois-d'Arcy), document non publié, 11 p.
- HOUARD X. & MERLET F.** (coord.), 2014. Liste rouge régionale des libellules d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société française d'Odonatologie. Paris. 80 p.
- HOUARD X. & JOHAN H.** (coord.), 2021. Liste rouge régionale des Orthoptéroïdes d'Île-de-France. Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France – Office pour les insectes et leur environnement. Paris. 84 p.
- LAFRANCHIS, T.**, 2000. Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze. 448 p.
- LAFRANCHIS, T.**, 2007. Papillons d'Europe. Diathéo. 379 p.
- MANIL, L., HENRY, P.-Y.**, 2007. Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STREF) – Suivi Temporel des Insectes Communs (STIC). Muséum National d'Histoire naturelle de Paris et les Lépidoptéristes parisiens, Paris, France, 10 p.
- MOULIN N., JOLIVET S., MÉRIGUET B. & ZAGATTI P.**, 2007. Méthodologie de suivis scientifiques des espèces patrimoniales (faune) sur le territoire du Parc naturel régional du Vexin français – Entomofaune. OPIE – PNR Vexin français. 61 p. + Annexes.
- MOUSSUS J.P., LORIN T., COOPER A.**, 2019. Guide pratique des Papillons de France. Delachaux et Niestlé, Paris, 416 p.
- Plan national d'actions en faveur des Papillons de jour, 2018 – 2028, 64 p.
- Plan national d'actions en faveur des Libellules, 2020- - 2030, 68 p.
- PORTEVIN, G.**, 1929-1935. Histoire Naturelle des Coléoptères de France. Lechevalier, Paris, 4 volumes.
- ROBINEAU, R.** (Coord.), 2007. Guide des papillons nocturnes de France – Les guides naturalistes. Delachaux et Niestlé. 288 p.
- SARDET E., ROESTI C., BRAUD Y.**, 2015. Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 p.
- TOLMAN, T. & LEWINGTON, R.**, 2009. Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord – Les guides naturalistes. Delachaux et Niestlé. 384 p.
- VOISIN, J-F.** (Coord.), 2003. Atlas des Orthoptères (Insecta : Orthoptera) et des Mantidés (Insecta : Mantodea) de France. Patrimoines naturels, 60 : 104 p.
- WARING, P. & TOWNSEND, M.**, 2003. Field guide to the Moths of Great Britain and Ireland. BWP. 432 p.
- WENDLER, A. & NÜß, J-H.**, 1997. Libellules, Guide d'indentification des libellules de France, d'Europe septentrionale et centrale. SFO, 130 p.